

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie
des transports aériens

**Décision n° 1487 du 4 février 2013 portant promotion de sous-officiers
de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie des transports aériens**

NOR : INTJ1300994S

Le commandant de la gendarmerie des transports aériens,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 925 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300457S),

Décide:

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} février 2013 :

Abdoul Razack, Adnäm Nigend : 208 745 Numéro de livret de solde : 8 062 520

Melon, Valérie Nigend : 207 665 Numéro de livret de solde : 8 061 681

Fait le 4 février 2013.

*Le général,
commandant la gendarmerie
des transports aériens,
D. STRIEBIG*